

Pierre MINIGGIO
12 avenue Étienne Billières
Résidence le Bourbon APPT 31
31300 TOULOUSE

0632010314
pierre.miniggio@gmail.com

À
Préfecture de la Haute-Garonne
À l'attention de Monsieur de Préfet
1 Rue Sainte-Anne
31000 TOULOUSE

Objet : Signalement

Pièces jointes : Annexe sur la localisation - Photos de situation

Je suis propriétaire de l'appartement numéro 41, situé à l'adresse 15 route de bayonne, 31300 Toulouse (entrée B5, premier étage, porte de gauche).

Je n'occupe pas actuellement cet appartement.

Rapidement à la suite d'une vacance d'occupation, cet appartement a été vandalisé et incendié fin 2022, le rendant complètement inhabitable : destruction et pillage des systèmes électriques, des meubles, ainsi que de la plomberie, dégradation des huisseries, de la porte d'entrée...

Une plainte a été déposée le 12 janvier 2023 (PV n°00246/2023/002028).

J'ai tenté de sécuriser cet appartement à plusieurs reprises, les violations de domicile se sont répétées très régulièrement.

Ces intrusions donnent lieu à des occupations brèves et temporaires, possiblement de quelques minutes à quelques heures dans la journée et la nuit.

Actuellement, voici les dernières mesures de sécurité mises en place :

J'ai fait installer en location des dispositifs anti-effraction : une porte d'entrée et des panneaux pour la porte fenêtre et les 3 fenêtres non barrées.

J'ai également fait installer une alarme reliée à une centrale de télésurveillance mobilisant vigiles et police.

Depuis cette mise en place, les intrusions se répètent tous les jours en pénétrant par dégradation des dispositifs et systèmes de sécurité mis en place.

L'intervention ponctuelle des vigiles ainsi que les rondes de police ne changent rien à la situation.

Les intrusions et dégradations se répètent quotidiennement.

Une plainte a de nouveau été déposée le 1er décembre 2023 (PV n°00246/2023/055578).

Suite à une nouvelle constatation de dégradation des panneaux de protection des fenêtres, j'ai déposé une nouvelle plainte le 2 décembre 2023 (PV n°00246/2023/055578).

Incapable d'empêcher les dégradations des systèmes de sécurité mis en place et d'empêcher les intrusions, je ne peux rénover mon appartement pour le rendre habitable.

Désespéré par cette situation, je m'en remets à vous pour mobiliser les moyens nécessaires pour faire respecter mon bien.

Je suis dans l'incapacité de savoir quelles sont les activités menées dans mon logement par les personnes qui s'y introduisent. Je ne sais pas si ces activités pourraient mettre en danger l'immeuble et ses habitants.

Je porte à votre attention que ces activités pourraient être illicites et je n'en suis pas responsable, et je n'ai plus aucun moyen d'action pour sécuriser mon appartement et m'opposer à ces intrusions, dégradations et occupations.

D'après les résidents de l'immeuble, les personnes se livrant aux intrusions seraient des personnes régulièrement vues dans l'enceinte de la résidence et dont ils ne souhaitent pas la présence car ils apportent des nuisances.

Ne trouvant aucune solution à cette situation, je m'en remets aux services de l'État pour faire respecter mes droits.

Pierre Miniggio

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pierre', with a stylized flourish extending from the end.

ANNEXE

La résidence est complètement ouverte, absolument rien ne bloque l'accès.

Une fois devant la résidence, on peut y voir 2 entrées :



Sur l'entrée de droite que j'ai numéroté 1, il suffit simplement de pousser le portillon à droite pour entrer en tant que piéton :



Pour rentrer en voiture, il y a aussi l'entrée que j'ai numéroté 2 qui est grande ouverte tout le temps :



Pour accéder à l'appartement 41 entrée B5, en s'avancant sur la gauche, les numéros des bâtiments sont écrits, et on peut aussi avoir une vue sur le balcon de l'appartement au premier étage.



Photo prise avant la mise en place des panneaux de protection de fenêtre

Une fois au premier étage, on voit bien en évidence la porte en fer posée récemment sur la gauche :



Remarque : il existe aussi une entrée de l'autre côté du bâtiment B5, sur l'allée de droite une fois rentré dans la résidence, en avançant jusqu'à voir sur la droite le sellier avec le tag "41", et l'entrée est juste en face de ce cellier sur la gauche.